

Traduction par l'AAPC

Avril 2026

Chers collègues,

Un nouveau chapitre pour l'IFLA : adoption de la Constitution et des statuts révisés

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous à l'issue du Conseil mondial virtuel de l'IFLA de 2026. Je suis ravi de vous confirmer que la nouvelle Constitution et les nouveaux Statuts de l'IFLA, fruits de plus de trois ans de travail collaboratif du Groupe de travail sur la révision de la gouvernance d'entreprise et d'une consultation approfondie auprès de nos membres à travers le monde, ont été adoptés par le Conseil mondial.

Il s'agit d'un moment historique pour l'IFLA. La nouvelle structure de gouvernance ne s'écarte pas de ce qui fait la force de l'IFLA : le dévouement de nos délégués, la vitalité de nos régions et la richesse de notre expertise collective. Il s'agit d'un cadre conçu pour tirer davantage parti de ces atouts et étendre leur portée.

Ce qui a été adopté

Le Conseil mondial a adopté une nouvelle Constitution et de nouveaux statuts qui remplacent l'ancien modèle de Comité exécutif par une structure de gouvernance à trois niveaux :

- Un Conseil mondial qui reste l'organe directeur suprême, se réunissant désormais deux fois par an (une session physique et une session en ligne), avec des pouvoirs de contrôle renforcés.
- Un Conseil d'administration composé de douze membres au maximum, remplaçant l'actuel Comité exécutif, est chargé de la supervision stratégique et rend compte au Conseil mondial.
- Un Comité exécutif restreint composé de quatre membres (Président, Président élu, Président sortant, Trésorier) est chargé des opérations quotidiennes et rend compte au Conseil d'administration.
- Un nouveau comité de nomination, présidé par le président sortant, est chargé d'identifier et d'évaluer les candidats au Conseil d'administration dans le cadre d'un processus structuré axé sur les compétences.

Les textes intégraux des statuts et du règlement intérieur adoptés sont disponibles sur le site web de l'IFLA et ont été transmis à tous les délégués. Je vous encourage à les partager avec les dirigeants et les membres de votre association.

Prochaines étapes

La mise en œuvre commence immédiatement. La transition vers le nouveau Conseil d'administration s'achèvera lors du Conseil mondial de l'IFLA à Hong Kong en octobre 2026. Les étapes clés d'ici là sont les suivantes :

- Avril 2026 : le Secrétariat lancera un appel à candidatures pour le Comité de nomination, qui constitue la première étape et la plus urgente. J'invite instamment toutes les associations et toutes les régions à identifier des candidats solides et à répondre rapidement.
- Mai 2026 : le Conseil mondial élira le Comité de nomination par scrutin électronique sécurisé.
- Juin-août 2026 : le Comité de nomination lancera un appel à candidatures ouvert pour les membres du Conseil d'administration et mènera ses travaux, en établissant une liste de candidats pour le nouveau Conseil d'administration.
- Septembre 2026 : la liste des membres du Conseil d'administration sera présentée au Conseil mondial pour approbation par scrutin électronique.
- Octobre 2026 : le nouveau Conseil d'administration sera officiellement nommé et entrera en fonction lors du Conseil mondial de Hong Kong.

Un calendrier complet de mise en œuvre et un plan de transition ont été préparés par le CGRWG et sont disponibles auprès du Secrétariat.

Remarque sur la transition

Tout au long de cette période de transition, le Comité exécutif actuel reste pleinement responsable de la gestion quotidienne et de la gestion financière de l'IFLA. Il n'y a aucune interruption dans la gouvernance. Tous les comités et programmes de travail existants continuent de fonctionner normalement.

Je suis également conscient que le vote n'a pas été unanime et que certains de nos délégués avaient des inquiétudes concernant certains éléments de la proposition. Je tiens à être clair : ces préoccupations ont été entendues, elles ont été consignées, et le processus de mise en œuvre sera mené dans un esprit d'ouverture et d'engagement. Le nouveau Comité d'éthique et de surveillance, une fois constitué, servira de canal officiel pour toute question d'interprétation ou de procédure qui pourrait se poser.

Remerciements

Cette réussite n'aurait pas été possible sans le travail extraordinaire du groupe de travail sur la révision de la gouvernance d'entreprise, dont les membres ont généreusement donné de leur temps et partagé leur expertise pendant plus de trois ans. Je suis également reconnaissant envers chaque délégué qui s'est engagé dans le processus de consultation, a assisté aux séances d'information et a participé au vote. Un débat rigoureux est le signe d'une fédération en bonne santé, et votre engagement a renforcé les documents finaux.

J'attends avec impatience le prochain chapitre de l'histoire de l'IFLA et de travailler avec vous tous à la mise en place des structures de gouvernance qui feront progresser notre profession.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Marques', with a horizontal line underneath.

Dr Bruno Marques
Président de l'IFLA